



Déclaration liminaire de la FSU

CSA du 18 janvier 2024

Premier jour en exercice pour Amélie Oudéa-Castera et première attaque frontale contre l'école publique et laïque. Le grand chelem des provocations commence sur les chapeaux de roue ! Sous le feu des questions après les révélations de Mediapart sur la scolarisation de ses enfants à « Stanislas », établissement privé confessionnel à Paris, la ministre s'est lancée dans un vibrant hommage... à l'école confessionnelle privée ! Dans une tirade lunaire, elle a directement critiqué l'École publique pour les heures non remplacées, et implicitement fait du service public d'Éducation un lieu où les enfants sont malheureux, n'ont pas d'amis, ne sont pas épanouis et n'apprennent pas de savoirs exigeants.

Ces propos sont d'une très grande violence pour les personnels qui s'épuisent, par conscience professionnelle, à faire vivre l'École publique au quotidien, malgré des moyens très insuffisants. Les personnels ne sont pas responsables des heures d'enseignement non remplacées, mais les ministres de l'Éducation nationale, oui !

L'annonce du « Un enseignant devant chaque classe » a conduit à des pressions sur les personnels, des remises en cause du droit à la formation, des convocations pendant les vacances scolaires pour les CPE sans consultation du CSA, et du droit syndical. Résultat : il manque toujours l'équivalent de plus de 100 postes non pourvus dans notre académie. Dans les écoles, les personnels doivent sans cesse accueillir des élèves supplémentaires du fait de l'absence de remplacement. Dans les collèges et lycées, ce sont depuis le début de l'année des milliers d'heures qui ne sont pas assurées faute de personnels. Nous n'en sommes plus à des poches de territoires, mais bien partout dans l'académie et pour toutes les disciplines. Dans un même collège de l'agglomération grenobloise, les élèves n'ont pas arts plastiques depuis la rentrée, pas d'allemand depuis cinq semaines, etc.

Ce que ne dit pas la ministre c'est que ce sont les choix budgétaires engagés de longue date et renforcés depuis 2017 par le Président Macron qui ont mis à mal le système et dégradé les conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves. Depuis 2017, 307,4 postes ont été supprimés dans le second degré quand les effectifs augmentent légèrement. Quant aux moyens pour le remplacement, les TZR sont passés entre 2021 et 2023 de 839 à 556, alors qu'elles/ils devraient être 1 300 (8 % des professeur·es et CPE) pour répondre aux besoins. Et ce n'est pas la gestion des contractuel·es ou la rustine des TZR numériques, la pression sur la formation continue, le refus d'accorder des absences pour des stages syndicaux ou la pression sur les temps partiels sur autorisation qui vont résoudre les problèmes. Pour assurer les remplacements des enseignants, il faut des moyens en personnels. Ce n'est pas en supprimant des milliers de postes d'enseignants, ni en bricolant un « Pacte » que le ministère parviendra à mettre en place un dispositif de remplacement efficace. À moins que, comme l'a dit Emmanuel Macron le mardi 16 janvier à 20h57 : *« On a réussi à répondre au problème des absences longues des professeurs »*.

La FSU alerte depuis longtemps sur le mal être et/ou l'insatisfaction des personnels au travail et les difficiles conditions de travail. Même les notes de la DEPP vont dans le sens des organisations syndicales sur le temps de travail ou encore du bien-être au travail des enseignant·es, CPE et psy EN. A plus de 43 heures en moyenne de travail par semaine et une note de satisfaction professionnelle de 5,9/10, les métiers du service public d'éducation n'attirent plus beaucoup.

Nos écoles et établissements sont dans un état de grave tension rendant notre quotidien professionnel toujours plus difficile et parfois angoissant. Dans les écoles, les professeur·es des écoles sont à un point de rupture, et 5 alertes sociales ont été déposées dans l'ensemble des départements de l'académie. Que ce soit sur l'inclusion réalisée sans moyen, la question du remplacement ou des droits des personnels (temps partiels, autorisations d'absence...), les autorités départementales renvoient de façon très majoritaire ces problématiques au manque de moyens qui leur est imposé et donc à la responsabilité du Ministère.

Collègues qui craquent, classes surchargées, élèves sans professeur, établissements sous tension, interrogation sur le sens de nos métiers... c'est le quotidien de l'éducation nationale.

Les premières mesures à prendre sont des mesures salariales et d'amélioration significative des conditions de travail, un plan ambitieux de recrutement de personnels en nombre avec un accompagnement de formation.

Dans les services, les agent·es sont sous pression permanente entre nouvelles applications qui ne fonctionnent pas, manque de personnels, turn-over, manque de formation... Avec la 6^{ème} vague de déploiement d'Op@le dans les établissements scolaires, la tension monte parmi les équipes administratives et de direction. Il faut absolument un plan

de soutien à ces équipes, plan englobant de nombreuses possibilités de renfort, en moyen de tutorat et de formation ; il faut tout faire pour éviter le risque, majeur, d'une catastrophe professionnelle de grande échelle et préserver complètement les conditions de travail de très nombreuses et nombreux collègues, A commencer par la prise en compte des heures supplémentaires effectuées. Nous rappelons les conséquences depuis le début de l'année sur l'ensemble des personnels, et particulièrement les contractuel·les, les AED et AESH (absence de paie, doubles paies avec les conséquences sur les aides sociales)...

Mais, nos ministres préfèrent parler de l'uniforme et avancer, au pas de charge, sur des réformes qui ne répondent pas aux problèmes que rencontrent les personnels. Les réformes du collège, des lycées pros, les annonces faites sur le primaire vont accentuer les inégalités, et les tensions déjà existantes entre les personnels.

Les annonces du ministre début décembre pour « relever le niveau des élèves » ne permettront pas de mieux faire réussir les élèves. Généralisation des groupes de niveau alors que les conclusions de toutes les études nationales et internationales de ces dernières années démontrent leur inefficacité (dans un collège de l'Ardèche où une expérimentation de classes de cycle est menée, le principal « se questionne sur la plus-value pour les élèves de niveau moyen et se demande si la classe de cycle ne les tire pas vers le bas»), réhabilitation du redoublement, élèves fragiles privé-es de la LVB, développement de l'intelligence artificielle, DNB barrière avant le lycée, classes prépa-lycée, nouveaux programmes, nouveau socle... cette avalanche de mesures opportunistes en réponse aux interprétations erronées et précipitées des résultats de Pisa pour la France, marque un tournant pour le second degré dont les élèves et les personnels subiront les conséquences dès la prochaine rentrée et sur le long terme.

Alors que les réformes Blanquer au lycée ont structuré le tri des élèves vers l'enseignement supérieur, les mesures du ministre Attal préfigurent un collège de la sélection dès la Sixième pour décourager les plus fragiles à poursuivre leur scolarité vers l'une des trois voies du lycée. Cet éclatement du second degré, un aboutissement du bac-3/bac+3, mettrait fin aux progrès de démocratisation par les savoirs, privant une partie de la jeunesse d'un accès aux connaissances et aux qualifications. Les personnels, tout particulièrement en collège, seraient réduits à se conformer à de prétendues bonnes pratiques guidées par des batteries d'évaluations standardisées et des applications pilotées par une intelligence artificielle. Ces nouvelles pratiques professionnelles neutraliseraient la liberté pédagogique. Elles sont en tout point cohérentes avec les attendus de la réforme de la formation initiale que nous contestons.

La ministre déléguée C. Grandjean a dévoilé sa mesure phare pour la terminale bac pro sans aucune concertation rigoureuse à partir de son état des lieux des lycées professionnels et surtout sans prendre en compte le rejet de sa réforme, présentée et discutée dans des délais trop précipités. Pour dénoncer cette réforme, les personnels se sont mobilisés le 12 décembre dernier. Le CSE du 14 décembre n'a pas pu se tenir : la demande de retrait de l'ordre du jour du texte par une majorité de ses membres n'a pas été entendue. Depuis, le dialogue social n'a pas été relancé et le projet de texte qui modifie les grilles horaires, et instaure une augmentation de 6 semaines des stages en terminale a été présenté sans modification au CSE du lundi 8 janvier 2024 qui se déroulait en visioconférence, preuve une nouvelle fois du peu de considération pour le dialogue social par la ministre déléguée. Lors de ce CSE, une fois encore les membres ont voté majoritairement un vœu pour le retrait de l'ordre du jour de cet arrêté réformant le bac pro. Le ministère n'en a pas tenu compte. Ce texte sans aucun vote favorable, fait inédit au CSE, témoigne une fois de plus du refus massif par la profession de la réforme des lycées pros. De plus, les moyens constants et les délais pour une telle réforme, dont les conséquences pour les élèves comme pour les personnels nécessitent une plus grande attention, sont vécus comme une provocation. Et pour cause, cette réforme est synonyme de moins d'école pour les élèves, d'inégalité de réussite aux examens avec la mise en place des parcours différenciés, et d'une nouvelle dégradation des conditions de travail des professeur·es de lycée professionnel. Ce sont 170 heures de cours qui seront supprimées aux élèves de bac pro : c'est l'équivalent de 6 semaines de cours. Le parcours différencié en terminale bac pro organisera une rupture d'égalité entre les élèves et fera exploser les groupes classes. Nos conditions de travail seront une nouvelle fois dégradées. Ce n'est ni l'intérêt des jeunes ni celui des personnels qui motive cette réforme.

En conséquence, la FSU poursuit le combat contre cette réforme et portent auprès de la nouvelle ministre A. Oudéa-Castéra la nécessité de renoncer à ce texte, de revenir sur cette réforme et d'engager de véritables négociations pour améliorer les conditions d'études des élèves et les conditions de travail des personnels.

Ces mesures dessinent une École de l'assignation sociale qui va à l'encontre de notre projet d'une École émancipatrice et qui assure la réussite de toutes et tous. Dans un contexte de grave crise démocratique, c'est un choix dangereux dans une société traversée par de profondes crises, cette vision de l'École va contribuer à aggraver les fractures et à nourrir le ressentiment social. Pour la FSU, l'école publique est le lieu commun de scolarisation de toute une génération qui apprend à y vivre ensemble pour faire société. C'est pourquoi, il faut y privilégier les mixités sociale et scolaire et non séparer les élèves, les éloigner des uns et des autres. Quant à l'expression « mixité sociale », elle ne fait visiblement pas partie du vocabulaire de l'éducation nationale.

L'ensemble de ces réformes ne répondront pas à la crise d'attractivité des différents métiers de l'éducation nationale. Alors même qu'il faudrait renforcer le service public d'éducation, parce qu'il doit être un des moyens principaux pour lutter contre les inégalités grandissantes d'une société en crise, parce qu'il doit rester encore le lieu d'un accès à une culture commune, c'est un investissement sans réserve qui devrait être réalisé pour l'avenir de la jeunesse.

En ce qui concerne l'objet de ce CSA sur la préparation de la rentrée 2024, si le premier degré a bénéficié d'une priorité sur le premier quinquennat, force est de constater que la situation dans les écoles est dégradée et que rien ne justifie aujourd'hui des suppressions d'emplois. Les résultats des élèves, les conditions de travail des personnels appellent des mesures d'urgence en termes de moyens. **Dans notre académie, le P/E est bien inférieur à la moyenne nationale et ne parlons pas de la Haute-Savoie et on perd 40 postes cette année !** La priorité est aussi de garantir aujourd'hui que les 9 885 postes au CRPE soient effectivement pourvus à la rentrée 2024.

Depuis la première rentrée préparée sous la présidence d'Emmanuel Macron, **le second degré public a accueilli 878 élèves supplémentaires à Grenoble, mais s'est vu retirer 307,4 postes, dont 32 cette année. Dans la même période, les heures supplémentaires ont explosé : + 4,04 % en LGT, + 6,67 % en LP et plus 13,17 % en collège pour atteindre 8,42 %.** En parallèle, depuis 2017, le nombre de postes aux CAPES a lui diminué de 23 % entraînant une baisse de 41 % d'inscrits aux CAPES. Par ailleurs, 200 postes au concours de CAPLP ont été supprimés, ce qui signifie cet acharnement contre les lycées professionnels ?

La préparation de la rentrée 2024 se fait encore d'une façon inacceptable en collège. La politique académique de dotation se base sur des textes réglementaires qui n'existent pas avec un financement d'une division de 6^{ème} à 28 heures et la suppression de l'heure de consolidation en français ou mathématiques (il est vrai que l'on progresse mieux avec moins d'heure de cours !). Les 74,5 ETP dégagées au niveau académique dédiés intégralement à accompagner le financement des groupes de français et mathématiques pour les collèges en ayant le plus besoin afin de prendre en charge les élèves les plus fragiles dans des groupes à effectifs réduits en 6^{ème} et 5^{ème} sur toutes les heures de français et mathématiques ne permettent pas de financer le dispositif. Déjà des chefs d'établissement annoncent qu'ils n'auront pas les moyens de mettre en œuvre ces groupes de niveaux et prévoient de faire des classes de niveaux pour mettre en barquette les maths et le français et répartir des élèves en espérant que les résultats collent avec les prévisions.

Quant aux annonces de créations de postes lors du CSAMEN, fin décembre, nous avons eu droit à une partie de bonneteau digne de la période Blanquer. Alors que le projet de loi de finances était déjà adopté à coup de 49.3, le ministère s'est livré à une opération de communication scabreuse. Il a prétendu compenser les suppressions d'emplois sans avoir besoin d'y affecter de nouveaux moyens financiers. Or, il n'y a pas de création d'emplois, mais l'affichage de « moyens d'enseignement » destinés à laisser penser à un effort politique pour l'école. Les crédits mobilisés à cet effet n'ont même pas été identifiés. Ces pseudo-emplois surnuméraires vont se transformer en surcharge de travail pour les personnels ; ou en recrutements hâtifs de contractuels quand ce sera possible.

Enfin, terminons sur l'allocation progressive des moyens. Alors que sa mise en place était censée répondre aux besoins des établissements et limiter les effets de seuil, la politique académique fait l'objet d'une nouvelle répartition académique en 3 groupes, contre 4, en fonction des IPS, accentuant de fait l'effet de seuil, mais également en déclassant des établissements qui perdent, sans que la population scolaire évolue, une division, économisant 29h au passage.

La FSU attend des mesures fortes pour répondre aux difficultés grandissantes dans les services et les établissements scolaires, pour répondre aux besoins de la jeunesse et des personnels. Il est temps d'arrêter de se cacher derrière des choix budgétaires qui ne sont autres que des choix politiques, il suffit de regarder la loi de programmation militaire ou encore l'augmentation de 20 millions accordée au SNU, dispositif de mise au pas de la jeunesse que nous continuons de contester. La jeunesse a besoin de plus et mieux d'école avec des professeur-es en nombre suffisant formé-es et revalorisé-es.

La FSU appelle les collègues à exprimer leur colère face aux politiques de l'école du tri social, mais aussi leur détermination à obtenir des moyens pour l'école publique en étant massivement dans la rue et dans la grève le 1^{er} février.